



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019**

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 40

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Hélène CORRE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 39

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D001

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Loos-en-Gohelle : installation d'un conseiller communautaire

Suite au décès de Monsieur Claude BASSEZ, il y a lieu de procéder à l'installation d'un nouveau conseiller communautaire représentant la commune de Loos-en-Gohelle.

Conformément à la circulaire NOR INT/1405029C relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires, disposant d'une part, « lorsqu'un siège de conseiller communautaire devient vacant pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe, élu conseiller municipal, suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le candidat à remplacer a été élu », et d'autre part « Lorsqu'il n'y a plus de candidat élu conseiller municipal sur la liste des candidats aux sièges de conseillers communautaires, il est fait appel au premier conseiller municipal de même sexe sur la liste des conseillers municipaux non conseiller communautaire ».

Après en avoir pris connaissance,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Déclare installer dans les fonctions de délégué représentant la commune de Loos-en-Gohelle, Monsieur Pierre DAMAGEUX.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019**

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 40

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Hélène CORRE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 39

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D002

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

SIZIAF : rapport d'activité 2018

Conformément à l'article 5211-39 du CGCT, le SIZIAF a adressé à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, son rapport d'activité 2018.

Le Syndicat Mixte SIZIAF aménage et gère le Parc des industries Artois-Flandres. C'est un établissement public qui est chargé de gérer et d'aménager les espaces publics, d'accueillir et de suivre les entreprises du Parc d'activités.

La Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay-Artois-Lys-Romane et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin sont les 2 Communautés d'Agglomération, membres du SIZIAF.

Le Conseil,

Prend acte du rapport d'activité 2018 du SIZIAF.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019**

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **40 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 40

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Hélène CORRE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 39

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D003

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle Rapport d'activité 2018

Le rôle du SMT est d'organiser le transport urbain, de concevoir et de mettre en œuvre une politique cohérente en matière de transport à l'échelle de son territoire de compétence.

Le SMT Artois-Gohelle est une structure publique, régie par le Code Général de Collectivités Territoriales. Le périmètre de cet établissement public englobe les 150 communes qui composent les Agglomérations de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay-Artois-Lys-Romane.

Conformément à l'article L. 5211-39 du CGCT, le Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle a adressé à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, son rapport d'activité 2018,

Le Conseil,

Prend acte du rapport d'activité 2018 du Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D004

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin Rapport d'activité 2018

Par délibération du 20 novembre 2013, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a décidé la création d'un Office de Tourisme et du Patrimoine sous forme d'EPIC.

Les missions de l'office de tourisme et du patrimoine intercommunal ont ainsi été définies :

- Assurer la promotion de l'agglomération,
- Assurer la coordination des divers acteurs, organismes et entreprises intéressés au développement de l'agglomération au travers de l'assistance et de la mise en synergie des initiatives privées et publiques visant à assurer en lien avec les services communautaires le développement touristique et culturel de l'agglomération,
- Concevoir des produits touristiques et les commercialiser selon les dispositions de l'article L 213-1 et des articles R 213-4 et suivants du code du tourisme,
- Mettre en place un service de réservations et de billetterie,
- Développer et assurer les visites guidées ou commentées sur l'aire géographique de l'agglomération en conformité au label « Pays d'art et d'histoire » détenu par le territoire depuis 2008,
- Organiser, co-organiser ou participer à des manifestations touristiques d'envergure intercommunale voire intercommunautaire,
- Exploiter selon les choix de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin les installations touristiques et de loisirs propriétés de la Communauté d'Agglomération,
- Donner un avis sur les projets d'équipements collectifs touristiques,
- Mobiliser les acteurs touristiques locaux, aider au montage de projets (publics et privés) et contribuer au développement de l'offre touristique locale,
- Observer l'économie touristique, veille marketing, évaluation des actions.

Conformément à l'article R133-13 du Code du Tourisme, l'office doit adresser à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, son rapport d'activité.

Le Conseil,

Prend acte du rapport d'activité 2018 de l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D005

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe constitutionnel rappelé dans l'article 6 bis de la loi n°83 -364 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et précisé dans la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique.

L'article 61 de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dispose que dans les EPCI de plus de 20 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le Président présente un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la CALL , les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Le contenu de ce rapport et les modalités de son élaboration sont fixés par décret.

Le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les EPCI de plus de 20 000 habitants précise le contenu et les modalités d'élaboration de ce rapport.

En ce qui concerne les marchés publics, la démarche relative à la mise en œuvre de la clause d'égalité est assurée par la production des candidats d'une déclaration sur l'honneur par laquelle l'entreprise s'engage à ne pas avoir fait l'objet d'infractions mentionnées à l'article L1146-1 du Code du Travail ; avoir mis en œuvre, réalisé ou engagé la régularisation en matière d'égalité homme femme (article L2242-5 du Code du Travail), notamment au titre des formulaires DC1 : lettre de candidature et la Déclaration de sous-traitance (DC4).

Il est proposé de prendre acte des éléments repris dans le rapport sur la situation en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes annexé à la présente délibération.

Le Conseil,

Prend acte de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2020.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D006

SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

Rapport sur la situation en matière de Développement Durable de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Suite à la publication du décret n°2011-687 du 17 juin 2011 pris en application de l'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 », les collectivités territoriales, les E.P.C.I. à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants sont soumis à la présentation, préalablement au Rapport d'Orientation Budgétaire, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce rapport s'inscrit dans un contexte général de transparence et d'information à destination des citoyens afin de favoriser une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux.

La structuration du rapport est organisée au regard des cinq finalités du développement durable :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources,
- Epanouissement de tous les êtres humains,
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

L'élaboration de ce rapport a été réalisée à partir des contributions des services de la Communauté d'Agglomération sur les actions 2018/2019 et concerne la préparation du budget 2020.

Au vu des éléments ci-dessus énoncés,

Le Conseil,

Prend acte de l'existence et de la présentation du rapport sur la situation de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin en matière de Développement Durable, préalablement au rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2020.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D007

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Rapport d'activité 2018

Dans le cadre des dispositions relatives à la démocratisation et à la transparence des relations entre la Communauté d'Agglomération et les communes membres, il appartient conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales d'adresser chaque année au maire de chaque commune un rapport retraçant l'activité de la structure.

L'objet de la délibération vise à approuver le rapport d'activité des services au titre de 2018 et de satisfaire avec obligations imposées par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil,

Prend acte du rapport d'activité 2018.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D008

ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

Convention Publique d'Aménagement relative à la ZI de l'Alouette Approbation du compte-rendu à la collectivité Exercice 2018

Par délibération en date du 26 septembre 2003, les élus de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ont décidé de confier à la SEM Adévia (aujourd'hui Territoires Soixante-Deux) la réalisation de l'opération d'aménagement de la Zone Industrielle de l'Alouette sur le territoire des communes de Liévin, Bully-les-Mines et Aix-Noulette.

Cet aménagement comprend l'ensemble des travaux de voirie, de réseaux, d'espaces libres et d'installations diverses à réaliser pour répondre aux besoins des futurs occupants, propriétaires, habitants ou usagers des constructions à édifier à l'intérieur du périmètre.

Dans le cadre de cette Convention Publique d'Aménagement, le compte rendu d'activités à la collectivité 2018 est soumis aux élus .

Au niveau foncier, les négociations amiables avec les derniers propriétaires se sont poursuivies. Par le biais de la procédure d'expropriation, Territoires Soixante-Deux a acquis 3 parcelles pour 6 277,50 € TTC.

4 073 334 € HT ont été dépensés en 2018 en travaux et honoraires. Ceux-ci ont permis la réalisation des travaux primaires pour les voiries principales et secondaires, les travaux d'aménagement aux abords de l'usine « Cheminées Philippe » et les travaux de terrassements négociés avec le preneur Primelog.

Même si un seul acte a été signé en 2018 (société GCVI / IVECO), de nombreux contacts ont été pris et avants-contrats signés. Parmi les nouveaux prospects figurent Virtuo Property, SCI Juzoto, MAE Transports, Poste Immo.

L'année 2019 permet la finalisation des travaux en cours et de terminer la voirie principale (borduration, tapis d'enrobé, éclairage, plantations), pour un montant prévisionnel de 2 699 787 € HT. La remise des ouvrages sera à envisager dans la continuité (début 2020).

Il est escompté de terminer la commercialisation de la zone et de signer des actes de vente pour un total de 8 815 526 € HT, soient plus de 48 ha de foncier.

Au 31 décembre 2018 ; l'avancement de l'opération fait apparaître un montant de dépenses réalisées de 21 536 195 € HT et 19 475 439 € HT en recettes. Suite à un réaménagement d'emprunt, la trésorerie de l'opération reste positive et s'établit à 1 806 320 €.

Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 29 521 608 € HT en dépenses et 31 235 112 € HT en recettes en fin de contrat.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Economie et de l'Attractivité du 04/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Pierre SENECHAL

(Membre du Conseil d'Administration de la SEM Territoires 62.)

Décide d'approuver le compte-rendu d'activité à la Collectivité – exercice 2018 afférent à la Convention Publique d'Aménagement ZI de l'Alouette ainsi que le rapport financier tels qu'ils figurent en annexe.

Approuve le bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2018 intégré au compte-rendu d'activité à la Collectivité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D009

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Convention Publique d'Aménagement Pôle d'Excellence Sportif Approbation du compte-rendu d'activité à la collectivité Exercice 2018

Par délibération en date du 15 Octobre 2004, les élus de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ont décidé de confier à la SEM Adévia (aujourd'hui la SEM Territoires Soixante-Deux) la réalisation de l'opération d'aménagement du Pôle d'Excellence Sportif sur le territoire des villes de Liévin et d'Angres.

Les aménagements à réaliser dans le cadre du Grand Projet Communautaire du Pôle d'Excellence Sportif se décomposent en trois grandes thématiques spatialement identifiées :

- 1 - Le cœur de pôle : aménagements urbains et paysagers, confection d'une trame viaire cohérente et répondant aux besoins en espaces nécessaires aux différentes activités et aux articulations entre les différentes entités composant le Site,
- 2 - Le secteur à vocation économique : dédié à la filière sportive, aux activités et services liés à la forme et au bien-être,
- 3 - Les équipements sportifs et de plein air à intégrer au sein de l'espace naturel de la trame verte communautaire et de différents parcs urbains,

Ces travaux étant réalisés au titre d'une Convention Publique d'Aménagement.

Par avenant n°4 en date du 13 novembre 2018, la durée de la CPA a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2022, afin de permettre les travaux et la commercialisation de la zone de développement économique.

Dans le cadre de cette Convention Publique d'Aménagement, est soumis aux élus le compte rendu d'activités 2018 à la collectivité.

Au cours de l'année 2018, ont été réalisées les démarches préalables à l'aménagement du secteur économique à savoir :

- La réalisation de l'étude environnementale sur le secteur économique avec pour objectif l'obtention de l'avis de l'autorité environnementale.
- L'engagement de la procédure de déclassement du chemin de Varsovie, traversant la future zone économique.
- L'acquisition amiable d'une parcelle située au sein de périmètre de la zone économique
- Les études de démolition des logements situé chemin de Varsovie.

Au niveau commercialisation, l'acte de vente avec Norevie pour la résidence étudiante a été signé (104 950 € HT), ainsi que le compromis de vente pour la cession d'un terrain en vue de la construction d'un centre paramédical.

Au cours de l'année 2019, il est prévu d'engager la démolition de 6 habitations maîtrisées par la SEM le long de la rue De Lattre de Tassigny, et d'étudier la démolition du hangar situé à l'arrière de la station essence.

Le permis d'aménager de la zone de développement économique sera déposé et mis à disposition du public pour une délivrance au 4^{ème} trimestre 2019.

Au niveau commercialisation, l'acte de vente pour le centre paramédical pour la résidence étudiante devrait être signé ainsi que le compromis de vente pour le programme immobilier Vivalley.

Le bilan au 31 décembre 2018 laisse apparaître un montant de dépenses de 28 821 947 €HT et des recettes pour 30 253 465 € HT. La trésorerie de l'opération est positive pour 2 936 337 €.

Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 33 967 739 € HT en dépenses et 33 967 888 € HT en recettes en fin de contrat.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Aménagement du Territoire du 05/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Pierre SENECHAL

(Membre du Conseil d'Administration de la SEM Territoires 62.)

Décide d'approuver le compte-rendu d'activité à la Collectivité – exercice 2018 afférent à la Convention Publique d'Aménagement Pôle d'Excellence Sportif ainsi que le rapport financier tels qu'ils figurent en annexe.

Approuve le bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2018 intégré au compte-rendu d'activité à la Collectivité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019**

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D010

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Convention Publique d'Aménagement Extension de la ZAC An 2000 Approbation du compte-rendu d'activité à la collectivité Exercice 2018

Par délibération en date du 15 octobre 2004, les élus de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ont décidé de confier à la SEM Adévia (aujourd'hui la SEM Territoires Soixante-Deux) la réalisation de l'opération d'aménagement « Extension de la ZAC AN 2000 » sur le territoire des communes de Liévin et de Lens.

Cet aménagement comprend l'ensemble des procédures visant à la réalisation de cette opération, des travaux de voirie, de réseaux, d'espaces libres et d'installations diverses à réaliser pour répondre aux besoins des futurs occupants, propriétaires, habitants ou usagers des constructions à édifier à l'intérieur du périmètre, ces travaux étant réalisés dans le cadre d'une Convention Publique d'Aménagement.

Par avenant n° 2 en date du 18 mars 2019, la durée du contrat de concession a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2024 afin de finaliser la rénovation urbaine de l'îlot Silas Goulet.

Dans le cadre de cette Convention Publique d'Aménagement, est soumis aux élus le compte rendu d'activités 2018 à la collectivité.

Au cours de l'année 2018, Territoires Soixante Deux a acquis le site de l'ancien dépôt de bus Tadao auprès de la CALL pour 900 000 € sur l'îlot Fond à Marle, ainsi que 3 fonds de jardin sur le secteur Montgolfier, pour un total de 16 513 €. Les actions se poursuivent sur les autres secteurs opérationnels.

295 927 € HT ont été dépensés en 2018 en travaux et honoraires. Ceux-ci concernent en grande partie les travaux de démolition de l'ancienne gendarmerie et de l'ancien dépôt de bus, afin de préparer l'emprise à commercialiser à la société BECI (transfert du supermarché LIDL).

Les cessions réalisées au titre de l'exercice 2018 représentent 2 272 722 € HT.

La cession la plus importante concerne la société BECI pour 1 916 082 € HT.

Ont également été signés la vente d'un terrain pour l'implantation d'un centre d'hémodialyse rue Silas Goulet (113 120 € HT), ainsi que des parcelles situées en bordure du RD58 et l'arrière de la rue du 14 juillet pour l'extension de la concession automobile bi-marque (14 640 € HT) et l'implantation d'un DS store (108 800 € HT).

2 habitations, pour un montant de 170 000 € HT, ont été cédées dans le cadre du recyclage de la veille foncière.

Pour l'année 2019 et suite à la signature de l'avenant n°2; il est prévu de réaliser les études de démolition ainsi que les études VRD pour le réaménagement de l'îlot Silas Goulet.

Territoires Soixante-Deux s'attachera à commercialiser cet îlot en accord avec les orientations prises à l'issue de l'étude de programmation urbaine (implantation d'activités et de services le long de la rue Chevalier de la Barre et des logements à l'angle de la rue Défernez).

La SEM poursuivra ses efforts pour la valorisation du foncier acquis sur l'îlot Elisée Reclus par la mise en commercialisation d'un programme résidentiel.

Le recyclage du foncier acquis dans le cadre de la veille foncière se poursuivra en 2019, ainsi que les négociations foncières sur l'îlot Fonds de Jardin, Silas Goulet et Montgolfier.

Au 31 décembre 2018 ; l'avancement de l'opération fait apparaître un montant de dépenses réalisées de 21 433 630 € HT et 20 858 836 € HT en recettes. Compte tenu de l'emprunt en cours, la trésorerie de l'opération reste positive et s'établit à 575 777 €.

Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 23 476 429 € HT en dépenses et 24 334 736 € HT en recettes en fin de contrat.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Aménagement du Territoire du 05/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Pierre SENECHAL

(Membre du Conseil d'Administration de la SEM Territoires 62.)

Décide d'approuver le compte-rendu d'activité à la Collectivité – exercice 2018 afférent à la Convention Publique d'Aménagement « Extension de la ZAC AN 2000 » ainsi que le rapport financier tels qu'ils figurent en annexe.

Approuve le bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2018 intégré au compte-rendu d'activité à la Collectivité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D011

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Liévin : Transfert au profit de la CALL de la convention de portage par l'Établissement Public foncier (EPF) NPDC - "Abords du Centre de Conservation des œuvres du Louvre"

Par délibération en date du 20 février 2018, le Conseil Communautaire a posé les bases de la mise en œuvre d'acquisitions auprès de l'EPF Nord-Pas-de-Calais s'inscrivant dans le cadre du projet de Territoire dont l'objectif est notamment de renforcer l'attractivité des pôles urbains, d'articuler les trames urbaines et paysagères et de réguler la programmation immobilière.

Ladite délibération cadre pose ainsi comme critères d'acquisition : la réalisation d'un aménagement conforme au Projet de Territoire, le désenclavement et le traitement d'une entrée d'agglomération et/ou la desserte d'un site communautaire ou d'intérêt communautaire.

Par délibération en date du 25 Avril 2019, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) et la ville de Liévin ont décidé de réaliser en co-maîtrise d'ouvrage l'opération située aux abords du centre de conservation des œuvres du Louvre, entre l'avenue Jean Jaurès et la rue du Berry. Ce site au cœur de l'arc vert défini dans les études réalisées par les agences Dévigne/Portzampac bénéficie d'une situation stratégique en lien direct avec le Louvre-Lens et ses jardins, le Centre de Conservation des Œuvres du Louvre, livré en Octobre 2019, et l'arrêt du BHNS « Liévin/Louvre-Lens ».

Des études précisant la mise en place d'une signalétique dynamique sont en cours de définition afin de mieux orienter le visiteur, notamment depuis l'arrêt du BHNS.

En parallèle, la CALL et la Ville de Liévin ont lancé un appel à promoteurs en date du 20 septembre 2019 afin de choisir un lauréat pour la réalisation d'environ 80/90 logements.

Ce projet s'inscrit pour partie dans une convention de portage « Liévin/EPF Nord-Pas-de-Calais » qui arrive à échéance le 27 mai 2020.

Ceci exposé, il est proposé de transférer la convention dite « Abords du Centre de Conservation des Œuvres du Louvre » en vue d'acquérir auprès de l'EPF Nord-Pas-de-Calais un ensemble immobilier bâti et non bâti, de la commune de Liévin à la CALL. Les acquisitions et démolitions définies dans la convention de portage restent à finaliser. Aussi, cette dernière sera prorogée de 5 ans.

Compte-tenu de l'intérêt que représentent ces biens pour le développement du territoire, il est envisagé d'autoriser leur acquisition, au terme de la convention, moyennant le prix de revient du portage foncier supporté par l'EPF (prix d'acquisition auquel s'ajoutent divers frais : frais de portage, frais d'acquisition, taxe foncière...).

A ce jour, le montant des acquisitions, travaux, divers frais,... supporté par l'EPF s'élève à 1.120.000 € H.T.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Aménagement du Territoire du 05/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président, ou toute autre personne déléguée, à signer avec l'Établissement Public Foncier (EPF) Nord-Pas-de-Calais, sis 594 avenue Willy Brandt, Euralille (59777), ou toute autre personne physique ou morale s'y substituant, le transfert de la convention dite « Abords du centre de conservation des œuvres du Louvre » reprise en annexe de la présente, ainsi que tous les avenants subséquents.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019**

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D012

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

ZAC CENTRALITE / LENS Appel à promoteurs/concepteurs pour la construction du lot 0 Attribution et engagement des formalités

Lors de la table ronde organisée le 29 Janvier 2019, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a lancé, en partenariat avec la Ville de Lens, un appel à promoteurs / concepteurs sur le lot 0 identifié dans le périmètre de la ZAC Centralité à Lens, avenue Jean Létienne, face à la gare de Lens.

Ce lancement a permis de mettre en avant l'attractivité du territoire en réunissant une cinquantaine d'investisseurs.

Le programme prévisionnel de construction se décompose comme suit :

- Locaux tertiaire : 5.500 m² minimum,
- Rez-de-chaussée commerces/services : 500 à 750 m².

Les surfaces sont indicatives. Elles devront être précisées au vu de la programmation définitive.

Cet appel à candidatures a fait l'objet d'une publicité dans l'édition du Moniteur du 18 janvier 2019.

A l'issue de la première phase de consultation, 7 groupements ont remis une candidature. Au terme du jury en date du 27 Février 2019, 4 candidats ont été retenus conformément au cahier des charges :

- Nodi/Fiducim/Agence Boyeldieu/Dehaene ;
- Nacarat/Agence Lalou+Lebec ;
- Téréneo/XDGA ;
- Vinci Immobilier/Agence Jérôme de Alzua.

Les opérateurs ont été invités à remettre une offre le 17 mai 2019. Chacun des groupements a été convié à un jury, organisé le 12 juin 2019, afin de présenter son offre.

Sur la base du rapport d'analyse, le groupement Téréneo/XDGA a été retenu pour la construction d'un immeuble de bureaux en ossature bois (R+6) avec commerces et services en rez-de-chaussée. Le prix de vente serait de 120 € / m² surface de plancher (SDP) H.T. soit 702.000 € H.T. (5 850 m² SDP pour le projet envisagé), tous frais (Notaire, TVA le cas échéant,...) à la charge de l'acquéreur, hormis les frais de géomètre à la charge du vendeur.

Aussi, il convient d'autoriser la régularisation, au profit dudit promoteur, de la promesse synallagmatique de vente, puis de l'acte de cession, relatifs à un terrain référencé section AC n°322p au cadastre de la ville de Lens, d'une superficie d'environ 2 300 m² sous réserve d'arpentage, en vue du dépôt du permis de construire aux alentours de novembre 2019 pour une livraison du bâtiment à l'été 2021.

Dans le cadre de cette cession et du projet correspondant, il y aura également lieu de procéder à la régularisation d'une convention de servitude de surplomb et de sous-plomb.

Vu l'avis des Domaines référencé 2019-498V1270 en date du 14 novembre 2019,

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Aménagement du Territoire du 05/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président, ou toute personne déléguée, à signer, avec le promoteur Térénéo, dont le siège social est situé 10 rue Horus à Villeneuve d'Ascq (59491), ou toute autre personne physique ou morale s'y substituant, une promesse synallagmatique de vente (PSV) puis l'acte de cession relatifs au lot 0 de la ZAC Centralité, dont l'emprise foncière est référencée section AC n°322p au cadastre de la ville de Lens et à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la réalisation de l'immeuble.

Une servitude de surplomb et de sous-plomb, à titre gratuit, au droit des parcelles communautaires cadastrées section AC n°s 322 et 323 à Lens devront être intégrées à l'acte de vente.

Le prix de vente est fixé à 120 € / m² SDP H.T. soit 702.000 € H.T. pour les 5.850 m² SDP envisagés.

Tous les frais (Notaire, TVA le cas échéant,...) seront supportés par l'acquéreur, **hormis les frais de géomètre qui seront à la charge du vendeur.**

Le montant de la recette sera versée au budget annexe « Action Economique » sur l'autorisation d'engagement « CENTRASTOCK 2019 ».

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D013

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Politique de l'Habitat Élaboration d'un nouveau Programme Local de l'Habitat (2021-2026)

La Communauté d'Agglomération de Lens – Liévin (C.A.L.L.) a adopté son Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) pour la période 2015 – 2020 par délibération du Conseil Communautaire le 15 décembre 2014 et rendu exécutoire le 12 avril 2015 pour une période de 6 ans.

Le Programme Local de l'Habitat, conformément aux obligations définies par l'article L. 302-1 et suivants du code de la Construction et de l'Habitation, définit pour 6 ans « les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer la performance énergétique de l'habitat et l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements. »

Ce P.L.H. a fait l'objet d'une évaluation partenariale à mi-parcours qui a été soumise à l'avis des Élus lors du Conseil Communautaire du 18 décembre 2018. Cette évaluation a été transmise au Préfet du Pas-de-Calais et a été présentée au Bureau du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement de juin dernier.

Cet examen à mi-parcours a mis en exergue les forces et les faiblesses du document actuellement en vigueur sur le territoire communautaire. Le consensus trouvé a été d'engager dès à présent le travail d'élaboration du nouveau P.L.H. (P.L.H. 3) pour la période 2021 – 2026 afin de traduire les orientations communautaires tout en permettant une adoption d'un nouveau document avant décembre 2021 date d'achèvement de l'actuelle convention de délégation des Aides à la pierre. Cette dernière, pour être renouvelée doit s'appuyer sur un P.L.H. validé.

Afin de poursuivre l'engagement de la C.A.L.L. dans sa politique dédiée, en qualité de chef de file, il convient, dès à présent d'engager le travail d'élaboration d'un nouveau P.L.H. pour la période 2021-2026.

A cette fin et outre les communes constitutives de la C.A.L.L. (et de leurs C.C.A.S.), les E.P.C.I. voisins, seront également associés à l'élaboration du futur P.L.H. les partenaires suivants :

Les services de l'État, les collectivités territoriales et autres réservataires dont

- L'État (Préfecture, D.R.E.A.L., D.D.T.M., D.D.C.S., A.B.F., ...)
- L'Anah ;
- L'E.R.B.M. ;
- L'A.N.R.U. ;
- Le Conseil Régional Hauts-de-France ;
- Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais ;
- Action Logement ;
- ...

Les bailleurs, opérateurs ou gestionnaires sociaux et privés et leurs représentants dont

- L'Union Régionale pour l'Habitat Hauts de France ;
- Les bailleurs sociaux (Maisons & Cités, Pas-de-Calais Habitat, S.I.A. Habitat, Habitat Hauts de France, Habitat du Nord, S.I.G.H., I.C.F. Nord Est, S.R.C.J., Vilogia – Logi-Fim, Norévie, Le Cottage Social des Flandres, 3F Nord-Artois, Flandres Opale Habitat,...)
- La Foncière Logement ;
- Les filiales Coopératives d'Accession ;
- Le C.R.O.U.S. ;
- L'A.N.G.D.M. ;
- ...;

Les établissements concernés par la politique de l'Habitation dont

- Le C.A.U.E. ;
- L'A.D.E.M.E. ;
- L'Établissement Public Foncier ;
- La Caisse d'Allocation Familiales du Pas-de-Calais ;
- La C.A.R.S.A.T. ;
- L'Université de l'Artois ;
- Les fournisseurs d'énergie et le P.I.M.S ;
- ...

Les acteurs du secteur bancaire ou autres organismes financeurs dont

- La Caisse des Dépôts et Consignations (Banques des Territoires) ;
- Le Crédit immobilier ;
- Le Crédit Foncier ;
- Les Banques locales ;
- Procivis ;
- ...

Le réseau local Accueil-Hébergement et Insertion réuni au sein du CLEODAS et autres partenaires dont

- Le S.I.A.O. ;
- La vie Active ;
- L'ARJA ;
- Le Coin Familial ;
- L'Audass ;
- L'URIOPSS ;
- La F.N.A.R.S. ;
- La Fondation Abbé Pierre ;
- La Fondation de France ;
- ... ;

Le secteur privé de la Promotion, du Bâtiment et de l'Habitat dont

- La C.A.P.E.B. ;
- La Fédération Française du Bâtiment ;
- Les professionnels de l'Immobilier (Chambres des Notaires, Fédération des agences immobilières, Administrateurs de biens, Banques, Fédération des Promoteurs-constructeurs,...)
- Les représentants des propriétaires privés (U.N.P.I.,...)
- La fédération des promoteurs immobiliers ;
- ...

Les associations représentatives des locataires et reconnues d'utilité publique dont

- L'Union Départementale des locataires du Pas-de-Calais ;
- La confédération Syndicale des Familles ;
- La confédération Nationale du Logement ;
- L'Association Force Ouvrière du Logement ;
- La confédération Générale du Logement ;
- L'Union Départementale des Associations Familiales ;
- U.F.C. Que Choisir ;
- La Confédération de la Consommation du Logement et du Cadre de Vie ;
- Le Secours Populaire ;
- le Secours Catholique ;
- ...

Les Associations œuvrant dans le champ de l'aide à domicile dont

- L'A.D.M.R. ;
- ...

Les autres partenaires œuvrant dans le domaine du logement dont

- L'Agence d'Urbanisme de l'Artois ;
- L'Agence Immobilière 62 ;
- Soliha ;
- L'A.D.I.L. ;
- ...

Les Chambres consulaires dont

- La Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais ;
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Artois ;
- La Chambre des Métiers du Pas-de-Calais ;
- ...

Compte tenu de ce qui précède et conformément aux dispositions de l'Article L. 302-1 du code de la Construction et de l'Habitation, il est proposé de bien vouloir engager la démarche d'élaboration du nouveau Programme Local de l'Habitat pour la période 2021 – 2026.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Aménagement du Territoire du 05/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à engager la procédure d'élaboration du Programme Local de l'Habitat pour la période 2021 – 2026.

Autorise le Président à signer l'ensemble des pièces afférentes à cet acte.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D014

SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

Programme érosion du bassin versant amont de la Souchez Convention pour l'implantation d'ouvrages d'hydraulique douce

La communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (C.A.L.L.) s'est engagée par délibération du Conseil communautaire de septembre 2017 dans un programme d'actions pour la prévention des inondations (P.A.P.I.) sur le bassin versant de la Souchez.

Dans le cadre de ce programme et afin de limiter les phénomènes érosifs et le ruissellement agricole, la C.A.L.L. a souhaité mettre en œuvre un programme érosion sur les communes amont de ce bassin versant.

Par modification de ses statuts, approuvée par délibération du Conseil de 22 mai 2018 et actée par arrêté Préfectoral du 19 octobre 2018, la C.A.L.L. s'est d'abord dotée de la compétence érosion lui permettant de réaliser toutes actions visant à la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou de lutte contre l'érosion des sols.

Conjointement avec le SYMSAGEL, désigné par convention assistant à maîtrise d'ouvrage du P.A.P.I. Souchez, la C.A.L.L. a ensuite établi un schéma d'aménagement d'hydraulique douce sur les communes amont du bassin versant de la Souchez.

Dans le cadre de sa convention de partenariat, établie avec la Chambre d'Agriculture et approuvée par délibération du Conseil d'avril 2019 et après le dépôt de la Déclaration d'Intérêt Général (D.I.G.) lui permettant de justifier son intervention dans les parcelles privées, la C.A.L.L. s'apprête à engager la négociation de ces aménagements d'hydraulique douce avec les exploitants et propriétaires des parcelles concernées.

Ces négociations doivent être finalisées par une convention tripartite (propriétaire ; exploitant, C.A.L.L.).

Le projet de convention, en annexe de la présente délibération et soumis à l'avis de l'Assemblée a pour objet d'autoriser la C.A.L.L. à édifier les ouvrages d'hydraulique douce sur les parcelles désignées. Elle précise que les parcelles ne font l'objet d'aucune expropriation et que les surfaces nécessaires à l'implantation sont mises à disposition de la C.A.L.L..

Le document précise également les conditions d'implantations de ces ouvrages mais aussi les conditions de leur entretien, à savoir :

- La prise en charge de cet entretien par la C.A.L.L. dans le cadre d'un plan de gestion.
- La prise en charge des prestations de pérennisation par l'exploitant notamment la gestion des dépôts de terre en amont des ouvrages et le fauchage des bandes enherbées.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Services à la Population et Territoire Durable du 06/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve les termes de la convention pour l'implantation des aménagements d'hydraulique douce.

Autorise le Président à signer la convention avec chacun propriétaire et exploitant de parcelle faisant l'objet d'un aménagement d'hydraulique douce.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D015

SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

Ressource en eau - Diagnostic Territorial Multi Pression Avenant à la convention de mutualisation d'étude pour l'élaboration du D.T.M.P. agricole

Noréade, régie de SIDEN-SIAN et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (C.A.L.L.) ont engagé un Diagnostic Territorial Multi Pression sur leurs Aires d'Alimentation de Captages d'eau potable (A.A.C.) respectives. Celles-ci étant confondues sur 91 km², les deux entités ont souhaité mutualiser cette étude.

Cette volonté a été matérialisée par la signature de la convention de mutualisation d'étude entre la C.A.L.L. et Noréade pour l'élaboration du Diagnostic Territorial Multi Pression Agricole, approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 26/06/18.

Par délibération du 07/02/19, le comité SIDEN-SIAN a :

- Dissout la Régie Noréade au 30 juin 2019, entité signataire de la convention,
- Créé à compter du 1^{er} juillet 2019 deux nouvelles régies à autonomie financière : la Régie SIDEN-SIAN Noréade Eau et la régie SIDEN-SIAN Noréade Assainissement

Il est proposé à l'Assemblée d'acter ce changement de statut et de modifier la convention par voie d'avenant.

Il est précisé que la convention établie avec la régie Noréade SIDEN-SIAN sera transférée de plein droit et sans conséquence financière à la régie SIDEN-SIAN Noréade Eau. Les facturations seront désormais adressées à SIDEN-SIAN Noréade Eau.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Services à la Population et Territoire Durable du 06/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Acte la modification statutaire de Noréade, régie du SIDEN – SIAN en SIDEN – SIAN noréade eau au 30 juin 2019.

Autorise le Président à signer avec la régie SIDEN SIAN Noréade Eau, sise avenue de la Marne 59443 Wasquehal, l'avenant à la convention de mutualisation d'étude pour l'élaboration du Diagnostic Territorial Multi Pression Agricole.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D016

SERVICES A LA POPULATION ET TERRITOIRE DURABLE

Ressource en eau - diagnostic territorial multipression Avenant à la convention de mutualisation d'étude pour l'élaboration du D.T.M.P. non agricole

Noréade, régie de SIDEN-SIAN et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (C.A.L.L.) ont engagé un Diagnostic Territoriale Multi Pression sur leurs Aires d'Alimentation de Captages d'eau potable (A.A.C.) respectives. Celles-ci étant confondues sur 91 km², les deux entités ont souhaité mutualiser cette étude.

Cette volonté a été matérialisée par la signature de la convention de mutualisation d'étude entre la C.A.L.L. et Noréade pour l'élaboration du Diagnostic Territoriale Multi Pression Non Agricole, approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 14/11/2017.

Par délibération du 07/02/19, le comité SIDEN-SIAN a :

- Dissout la Régie Noréade au 30 juin 2019, entité signataire de la convention,
- Créé à compter du 1^{er} juillet 2019 deux nouvelles régies à autonomie financière : la Régie SIDEN-SIAN Noréade Eau et la régie SIDEN-SIAN Noréade Assainissement

Il est proposé à l'Assemblée d'acter ce changement de statut et de modifier la convention par voie d'avenant.

Il est précisé que la convention établie avec la régie Noréade SIDEN-SIAN sera transférée de plein droit et sans conséquence financière à la régie SIDEN-SIAN Noréade Eau. Les facturations seront désormais adressées à SIDEN-SIAN Noréade Eau.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Services à la Population et Territoire Durable du 06/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Acte la modification statutaire de Noréade, régie du SIDEN – SIAN en SIDEN – SIAN noréade eau au 30 juin 2019.

Autorise le Président à signer avec la régie SIDEN SIAN Noréade Eau, sise avenue de la Marne 59443 Wasquehal, l'avenant à la convention de mutualisation d'étude pour l'élaboration du Diagnostic Territorial Multi Pression Non Agricole.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D017

COHESION TERRITORIALE

LENS - Exposition "Sainte-Barbe" à la Maison Syndicale des Mineurs

Compte tenu du succès de l'opération en 2018, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, les partenaires institutionnels et les communes du territoire renouvellent cette année, l'événementiel culturel, patrimonial et festif dédié à la Sainte-Barbe.

La Maison Syndicale des Mineurs située à Lens, haut lieu de la mémoire ouvrière et de l'épopée charbonnière, apparaît comme un lieu phare à investir dans le cadre de cet événementiel.

L'association « Sauvons la fosse 13 bis des mines de Lens Félix Bollaert », très investie à la Maison Syndicale des Mineurs notamment en termes de valorisation des objets de la mine et de sensibilisation des publics, souhaite de nouveau accompagner les porteurs de l'opération « Sainte-Barbe » en contribuant à la programmation.

L'association souhaite se mobiliser en proposant au public, une exposition de qualité dédiée aux objets de la mine et à l'histoire de notre territoire. L'association a d'ores et déjà opéré en ce sens en 2018 et cette exposition a connu un vif succès auprès des habitants et du public extérieur.

L'objet de la délibération vise à mettre à disposition de ladite association les espaces d'exposition et de réunion situés au rez-de-chaussée de la Maison Syndicale, du 29 novembre au 10 décembre 2019 inclus, et d'accompagner l'association en ingénierie et communication pour favoriser le succès de l'opération.

En raison des missions d'intérêt général qu'exerce l'association « sauvons la fosse 13 des mines de Lens Félix Bollaert », la mise à disposition serait consentie à titre gracieux, conformément aux dispositions de l'article L 2125-1, du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et ce pour la période du 29 novembre 2019 au 10 décembre 2019.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de la Cohésion Territoriale du 05/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve l'accompagnement de l'association « Sauvons la fosse 13 bis des mines de Lens Félix Bollaert » par la mise à disposition de 4 espaces de la Maison Syndicale des Mineurs à Lens (hall sous verrière – salles d'exposition 1 et 2 et salle d'activités).

Autorise le Président, ou toutes personnes subdéléguées, à signer avec l'association « sauvons la fosse 13 des mines de Lens Félix Bollaert », dont le siège est situé en mairie de Bénifontaine, la convention d'occupation temporaire du domaine public correspondante, pour la période du 29 novembre 2019 au 10 décembre 2019.

Cette mise à disposition sera consentie à titre gracieux, conformément aux dispositions l'article L 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D018

COHESION TERRITORIALE

Fêtes de la Sainte Barbe Mise à disposition du site du 11/19 pour le spectacle Pyromènes

Le 19 juin 2019, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a voté une délibération accordant le versement d'une subvention de 200 000 € au profit de la Mission Louvre-Lens Tourisme afin de coordonner l'organisation des Fêtes de la Sainte-Barbe avec l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Cette deuxième édition des Fêtes de la Sainte-Barbe se déroulera du 03 au 08 décembre 2019.

Cette année, Culture Commune a souhaité s'associer à la Mission Louvre-Lens Tourisme et à l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin en proposant un temps fort avec le spectacle Pyromènes de la Compagnie La Machine.

Pyromènes célèbre le feu en mouvement et l'intimité mystérieuse qu'il engendre. A mi-chemin entre le spectacle et l'installation vivante, Pyromènes est conçu comme un projet de territoire en lien étroit avec l'architecture et les habitants.

Les artistes de ce spectacle se prénomment les Pyrophiles. Ils investissent la ville pour faire du feu parce qu'ils n'ont qu'une idée en tête, celle de partager le feu. (Temps 1)

Les Pyrophiles sollicitent les habitants pour rencontrer l'autre parce qu'ils détiennent un savoir-faire mais ont besoin d'aide. (Temps 2)

Enfin les Pyrophiles s'adonnent à leur cérémonie d'embrasement car pour eux, le feu détend les corps et réchauffe l'âme. (Temps 3)

Le spectacle Pyromènes se résume ainsi : « c'est une lueur dans la ville, une chaleur qui nous lie, des flammes qui fascinent et un foyer pour nos âmes ».

Ce parcours urbain s'achèvera le 08 décembre 2019 à 17h sur la base du 11/19 à Loos-en-Gohelle pour clôturer les festivités.

A ce titre, il est proposé de mettre à disposition ledit site communautaire afin de permettre à la Compagnie La Machine d'y réaliser ce temps fort.

Compte tenu des missions d'intérêt général exercées par l'association Culture Commune, cette mise à disposition d'une partie de la base du 11/19 à Loos-en-Gohelle (Espaces extérieurs) pourrait être consentie à titre gracieux, conformément aux dispositions de l'article L 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de la Cohésion Territoriale du 05/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président, ou toute personne subdéléguée, à signer avec l'Association Culture Commune dont le siège est situé Base du 11/19 – rue de Bourgogne à Loos-en-Gohelle, ou toute personne physique ou morale s'y substituant, la convention d'occupation précaire d'un bien non bâti référencé section AI n° 65p à Loos-en-Gohelle, dans le cadre du spectacle Pyromènes de la Compagnie La Machine, pour la période du 4 décembre 2019 au 10 décembre 2019.

Compte tenu des missions d'intérêt général qu'exerce l'Association Culture Commune, la mise à disposition sera consentie à titre gracieux, conformément aux dispositions de l'article L 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D019

COHESION TERRITORIALE

Loos-en-Gohelle : Base du 11/19 - Signature d'une convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Culture Commune

L'association Culture Commune, présente depuis près de 20 ans sur le site du 11/19 à Loos-en-Gohelle, est une scène nationale pluridisciplinaire offrant des spectacles dans de nombreux domaines : arts de la rue, cirque, danse, théâtre,...

Un des temps forts de sa programmation intitulé « Qu'est-ce qu'on fabrique en famille ? » prévoit notamment l'organisation d'atelier de danses et de spectacles pour tous les âges.

Elle sollicite, comme en 2019, la mise à disposition du local destiné à l'accueil touristique du 11/19, occupé par l'Office du Tourisme et du Patrimoine de l'Agglomération de Lens-Liévin une partie de l'année (du 15 mai au 15 octobre) pour la période allant du 5 au 9 mars 2020.

Le bâtiment est composé de trois espaces : un lieu d'accueil de 70,65 m² (espace détente), une mezzanine de 27,40 m² (lieu de réunion et de stockage) et des commodités de 23,23 m².

Il y aurait donc lieu de signer, avec l'association Culture Commune, une convention de mise à disposition du bâtiment pour ladite période.

Compte tenu des missions d'intérêt général que l'association Culture Commune exerce, cette mise à disposition serait consentie à titre gracieux, conformément aux dispositions de l'article L 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de la Cohésion Territoriale du 05/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer, avec l'association Culture Commune, dont le siège social est situé rue de Bourgogne à Loos-en-Gohelle (62750), la convention de mise à disposition du bâtiment dénommé « ancien local électrique », situé sur la Base du 11/19, parcelle AI 65p à Loos-en-Gohelle, composé d'un lieu d'accueil de 70,65 m², d'une mezzanine de 27,40 m² et des commodités de 23,23 m², ainsi que tous les actes subséquents.

La mise à disposition, qui s'étendra du 5 au 9 mars 2020, sera consentie à titre gracieux, conformément aux dispositions de l'article L 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D020

COHESION TERRITORIALE

Association Secours Populaire Français – Fédération du Pas-de-Calais - Subvention 2019 pour le financement des postes d'Adultes Relais Médiateurs Santé (ARMS)

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin détient la compétence Politique de la Ville, lui permettant ainsi de contribuer à la mise en œuvre d'actions destinées à la population issue des secteurs prioritaires des communes inscrites en géographie prioritaire.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a été sollicitée le 01/10/2019 par l'Association Secours Populaire Français – Fédération du Pas-de-Calais pour une demande de participation financière au titre de son fonctionnement 2019 en vue de la poursuite de son action de terrain engagée depuis plusieurs années.

L'Association Secours Populaire Français – Fédération du Pas-de-Calais intervient dans les domaines de l'aide alimentaire, vestimentaire, de l'accès et du maintien dans le logement, de l'accès aux soins, de l'insertion socioprofessionnelle, de l'accès à la culture et plus généralement de l'accès aux droits pour tous.

Dans le cadre du développement de l'accès à la santé pour les populations les plus éloignées des parcours de soins, l'association souhaite poursuivre l'accompagnement des habitants en géographie prioritaire grâce à l'encadrement de deux Adultes Relais Médiateurs Santé (ARMS).

L'Association Secours Populaire Français – Fédération du Pas-de-Calais a sollicité un soutien financier pour couvrir les frais de fonctionnement liés à l'activité de ces deux ARMS qui ont pour missions de :

- promouvoir la santé,
- favoriser l'accès aux droits et aux soins des usagers,
- participer aux réunions institutionnelles et partenariales en lien avec son cadre de mission (Contrat Local de Santé, Atelier Santé Ville et Conseils Citoyens).

Afin que l'association poursuive ses actions sur le territoire, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin souhaite soutenir son activité par l'attribution d'une subvention de fonctionnement 2019 de 10 872 € sur un budget prévisionnel de 54 550 €.

Une convention de subventionnement sera signée en conséquence.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de la Cohésion Territoriale du 05/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le principe de verser une subvention de 10 872 € à l'Association Secours Populaire Français – Fédération du Pas-de-Calais pour couvrir les frais de fonctionnement liés à l'activité de deux ARMS.

Autorise le Président à signer la convention d'exécution à venir, ainsi que tout acte subséquent à prendre en application de la présente délibération.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 10 872 € sont prévus au budget 2019 sur l'imputation : Budget Principal/Fonctionnement/3829 Subventions Allouées dans la cadre de la Politique de la Ville.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D021

COHESION TERRITORIALE

Accompagnement de la CALL pour la mise en oeuvre du projet NPNRU

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) sur le territoire de Lens-Liévin concerne respectivement la Cité du 12-14 de Lens au titre du NPRU d'intérêt national et les quartiers République/Cité du 4 d'Avion et Vent de Bise/Lebas de Liévin au titre du NPRU d'intérêt régional.

Le 3 juin dernier l'ANRU confirmait son engagement au travers de la signature d'une déclaration qui actait une participation financière de 55,3 M€ pour un programme qui représente 236,4 M€.

Les opérations de renouvellement urbain sont des projets complexes, lourds, qui nécessitent la mise en place d'une ingénierie efficiente dédiée. Le pilotage stratégique est assuré au niveau des EPCI, les villes étant les pilotes opérationnels pour chacun des quartiers concernés. Aussi, dans le cadre de l'exercice des missions qui sont les siennes, la CALL dispose d'une équipe dédiée. Les villes se sont dotées d'une ingénierie ad-hoc, laquelle bénéficiait d'un soutien financier dans le cadre du premier programme ANRU. Or, dans le cadre du NPNRU, seule l'ingénierie des EPCI est financée par l'ANRU. En l'occurrence, le financement de 3 postes de chef de projet a été alloué à la CALL.

Consciente du fait que les villes doivent nécessairement disposer d'une ingénierie propre pour assurer la maîtrise d'ouvrage des projets dans les meilleures conditions possibles, la CALL propose d'accorder une subvention à l'ingénierie des villes sur la base d'une répartition équitable des 3 forfaits chef de projet sur les 4 collectivités.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de la Cohésion Territoriale du 05/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'allouer une subvention à l'ingénierie de projet renouvellement urbain des Villes de Lens, Avion et Liévin pendant une durée de deux ans, soit un montant maximum annuel de 129 000 €, sous réserve du respect, par chaque commune concernée, des dispositions du VI. de l'article L. 5216-5 du Code général des collectivités territoriales.

Autorise le Président à signer les conventions de financement avec les 3 villes concernées.

Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2019 sur l'imputation : Budget Général / Fonctionnement / Ligne de crédit 10104.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D022

COHESION TERRITORIALE

Candidature de la CALL au label "Terre de Jeux 2024"

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 constitueront une véritable opportunité pour le développement des pratiques sportives et des territoires.

Dans ce cadre, Monsieur Tony Estanguet, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a annoncé, au cours du congrès des Maires de novembre 2018, le lancement d'un processus de labellisation des collectivités territoriales qui s'engageront dans une démarche de mobilisation, de célébration et d'héritage autour des Jeux Olympiques et Paralympiques, leur permettant d'être désignées comme « Centre de préparation des Jeux ».

Ce label intitulé « Terre de Jeux 2024 » viendra récompenser les collectivités territoriales qui mettent en place ou accompagnent des projets qui associeront les territoires et leurs habitants autour des jeux olympiques. La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin est consciente de la nécessité de contribuer activement à la réalisation des JO 2024 et s'est déjà fortement impliquée en manifestant notamment son soutien pour l'accueil des championnats du monde de cyclo-cross sur son territoire, au club de triathlon de Liévin dans lequel s'entraînera le champion du monde Vincent Luis, ...

Avant de poursuivre un plan d'action qui sera élaboré dans des groupes de travail dédiés, il importe de déposer la candidature de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin au label « Terre de jeux 2024 », lancé par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de la Cohésion Territoriale du 05/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la mobilisation de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Autorise le Président a déposé la candidature de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin au label « Terre de jeux 2024 ».

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D023

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Schéma de mutualisation Convention de mise à disposition de services pour la dématérialisation et la normalisation des documents d'urbanisme

Dans le cadre de la réglementation rendant obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020 la publication des documents d'urbanisme sur le Géoportail National de l'Urbanisme , la Communauté d'Agglomération engage une démarche de mutualisation, avec pour objectif l'accompagnement des communes de l'Agglomération dans la dématérialisation et la normalisation aux formats en vigueur de l'ensemble des pièces à déposer sur le Géoportail.

Cette démarche consiste à confier à une société, les missions suivantes :

- Contrôles de précision géométrique et sémantiques ,
- Livraison des données graphiques au format SHP,
- Traitement des pièces écrites selon format CNIG (standard du Conseil National de l'Information Géographique),
- Contrôle de conformité sur le validateur du Géoportail de l'Urbanisme.

Cette prestation de service pourrait être proposée aux communes de l'agglomération par le biais d'une convention de mise à disposition de moyens, à laquelle serait rattaché le contrat conclu entre la Communauté d'Agglomération et son prestataire, conformément à l'article L.5211-4-3 du Code Général des collectivités territoriales.

L'objectif de la convention sera de définir les modalités opérationnelles, techniques, administratives et financières de la mise à disposition de la prestation de service concernée. Le remboursement des frais liés à la prestation s'effectuera par l'émission de titres de recettes à l'encontre des communes, sur la base de 100 % du tarif proposé dans l'annexe n°1, devis détaillé par commune, de la présente délibération pour les communes n'adhérant pas au service mutualisé ADS (Application du Droit des Sols). La participation financière de l'Agglomération sera à hauteur de 100 % de la dépense pour ses besoins propres en matière d'application du droit des sols (ADS) sur les 14 communes dont elle assure l'instruction.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 08/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer la convention de mise à disposition de moyens, sous la forme d'une prestation de service de dématérialisation et de normalisation aux formats en vigueur de l'ensemble des documents d'urbanisme à déposer sur le Géoportail, avec les communes de l'agglomération souhaitant bénéficier du service ;

Précise que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au budget principal / fonctionnement / ligne de crédit 9969 et que le montant des recettes sera versé au budget principal / fonctionnement / ligne de crédit 10139.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D024

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Création d'un service commun « Réhabilitation thermique des bâtiments publics ».

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL) met en exergue le renouveau du territoire, tant d'un point de vue économique, que social et environnemental. La troisième révolution industrielle et l'innovation doivent y jouer un rôle prépondérant.

Le projet de la CALL vient s'inscrire dans une dynamique plus vaste portée par le pôle métropolitain de l'Artois sur le champ de l'énergie comme vecteur d'activité, de renouveau et d'autonomisation du territoire.

La CALL a entrepris une Etude de Planification Energétique à l'échelle du territoire en vue d'élaborer son PCAET. (Plan Climat Air Energie Territorial). Il est un outil de planification qui a pour but, en particulier, d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. La CALL s'est également engagée dans un contrat avec l'ADEME et la Région en vue d'outiller sa transition énergétique : un COTTRI (Contrat d'Objectif Territorial pour la Troisième Révolution Industrielle). Il s'inscrit dans l'attente de résultats opérationnels sur le territoire par rapport à des objectifs préalablement fixés autour de domaines de coopération. Il est établi pour une durée de 3 ans. Il affiche le volontarisme en matière de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique, grâce à la co-construction d'un plan d'actions locales à court terme.

Plus récemment, le décret n°2019-771 du 23 juin 2019 vient de renforcer les obligations légales des collectivités territoriales en matière d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire.

Dans ce contexte, la CALL s'est fixée pour objectif d'engager un plan de réhabilitation thermique de son patrimoine. Dans une ambition partagée, elle a également inscrit cette perspective au titre des actions nouvelles reprises au titre du schéma de mutualisation en 2019. A ce jour 18 communes de l'agglomération se sont déclarées intéressées par une démarche de ce type. **Un premier recensement fait apparaître que près de 500 bâtiments publics communaux seraient potentiellement concernés par un projet de réhabilitation thermique. S'y ajouteraient 60 bâtiments propriété de la CALL.**

Pour construire ce plan, mobiliser les partenaires puis le mener à bien, la CALL procédera à un recensement des bâtiments communaux et intercommunaux du territoire, de leur état, en particulier d'un point de vue thermique. Il conviendra ensuite de pouvoir proposer une hiérarchisation des travaux envisageables puis de construire une stratégie de rénovation énergétique à 15 ans intégrant les dispositifs de financement potentiellement mobilisables.

La mise en œuvre de cette stratégie suppose la mobilisation de moyens dédiés et qualifiés, chargés d'étude, conseillers en énergie, énergéticien notamment, afin d'accompagner sa mise en œuvre dans le temps. Ces ressources en ingénierie feront l'objet d'un accompagnement volontariste de partenaires (Ademe, Région, ...) dans le cadre de dispositifs contractuels. Ces moyens seront potentiellement mobilisables sur l'ensemble du territoire.

Aussi le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-4-2 dispose qu'en dehors des compétences transférées, il est possible à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et une ou plusieurs de ses communes membres, de se doter de services communs chargés de l'exercice de missions fonctionnelles ou opérationnelles.

Afin de rassembler les moyens nécessaires à l'accompagnement de la réalisation d'un programme ambitieux de réhabilitation thermique des bâtiments publics du territoire (communaux et intercommunaux) il est proposé de créer un service commun « Plan de réhabilitation thermique des bâtiments publics ». Le service sera chargé d'accompagner les collectivités sur le plan technique, administratif et financier (recherche de financements) dans la stratégie à mettre en œuvre (hors mission de maîtrise d'œuvre).

Une convention-cadre précise le champ d'application, les modalités d'organisation matérielles et financières, les responsabilités et les modalités d'intervention de ce service. La convention indique expressément les agents et missions dévolues au service ainsi que le cadre de son intervention. Dans une logique de solidarité, l'adhésion au service commun sera établie en instaurant une cotisation forfaitaire annuelle ainsi qu'une part variable tenant compte du nombre d'habitants de chacune des communes membres. L'assiette de cotisation intégrera l'ensemble des moyens humains affectés au service, déduction faite des participations perçues auprès des partenaires mobilisés. La CALL portera les coûts de fonctionnement spécifiques de ce service (hébergement, équipements informatiques et téléphoniques ainsi que le coût des études initiales nécessaires au lancement du dispositif).

Un comité de suivi, présidé par le Président de la Communauté d'agglomération de Lens Liévin ou son représentant – le Vice Président de la CALL en charge de la mutualisation, sera constitué. Il rassemble le Vice-Président en charge de la transition énergétique, membre de droit, ainsi qu'un représentant, élu de chaque commune concernée. Ce comité aura notamment pour attribution :

- discussion et validation du bilan annuel de la mise en œuvre de la convention,
- examen des conditions financières de la convention,
- force de proposition pour améliorer le fonctionnement et orienter les missions du service commun.

Vu l'article L5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant la création des services communs non liés à une compétence transférée,

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 18 octobre 2019,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 08/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Afin d'enclencher une réelle dynamique du territoire autour d'opérations de réhabilitation thermique des bâtiments publics :

approuve la création d'un service commun mutualisé pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} décembre 2019, renouvelable par reconduction expresse annuelle, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-4-2 du CGCT, ;

acte le recrutement du personnel nécessaire à son fonctionnement en s'appuyant en particulier sur les dispositifs partenariaux volontaristes existants pour la mise en œuvre d'un plan intégré de réhabilitation. Chaque commune souhaitant intégrer ce service commun pourra délibérer dans les trois mois suivant la présente délibération ;

acte le projet de convention cadre régissant les principes de fonctionnement et les modalités opérationnelles, techniques, administratives et financières de ce service entre chaque commune souhaitant l'intégrer et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ;

autorise le Président à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant ;

précise que les crédits nécessaires au fonctionnement de ce service commun sont prévus au budget 2019 – ligne de crédit 9982 pour les études nécessaires au lancement du dispositif et seront prévues au budget général des exercices concernés – chapitre 12 – pour les charges de personnel afférentes ;

précise que les partitions financières des communes adhérentes seront versées au budget général des exercices concernés.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **38 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 38

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 41

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D025

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Remplacement d'un représentant à divers organismes

Suite au décès de M. Claude BASSEZ, il y a lieu de procéder à son remplacement dans divers organismes pour lesquels il représentait la collectivité.

Structures concernées :

- Commission Consultative des Services Publics Locaux : en qualité d'un délégué suppléant,
- Syndicat Mixte SIZIAF : en qualité de délégué,
- Comité Consultatif Intercommunal de sapeurs-pompiers volontaires.

Après un vote,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Désigne les représentants aux structures suivantes :

Organismes	Nbre de représentants	Prénoms - Noms
Commission Consultative des Services Publics Locaux	Le Président et un suppléant	- Le Président de la CALL - Monsieur Thierry DAUBRESSE
	9 titulaires	- Monsieur Jean-Pierre BLANCART - Monsieur Alain ROGER - Monsieur Philippe DUQUESNOY - Monsieur André KUCHCINSKI - Monsieur Alain LEFEBVRE - Monsieur Jean-Bernard MACQUART - Monsieur Jean-François CARON - Monsieur Alain DUBREUCQ - Monsieur Pierre SENECHAL
	9 suppléants	- <i>Monsieur Alain BAVAY</i> - <i>Monsieur Alain LHERBIER</i> - <i>Monsieur Pierre DAMAGEUX</i> - <i>Monsieur Pierre LACHERIE</i> - <i>Madame Katia BRETON</i> - <i>Madame Valérie DELVALLEZ</i> - <i>Madame Christine ROSZAK</i> - <i>Madame Dorise TRANAIN</i> - <i>Monsieur Alain SZABO</i>

<p>Syndicat Mixte SIZIAF (les représentants de la CALL étaient choisis parmi les délégués des 7 communes membres)</p>	<p>21 délégués</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur André KUCHCINSKI - Monsieur Philippe DALLE - Monsieur Jean-François CARON - Monsieur Pierre DAMAGEUX - Madame Christine STIEVENARD - Madame Monique ZARABSKI - Monsieur Césaire BRANCHU - Madame Cathy WASYLIKOW - Monsieur Nicolas FRANCKE - Monsieur Alain LHOEZ - Monsieur Didier HIEL - Monsieur Paul DRON - Madame Sylvie TAPPELLA - Monsieur Sébastien OGEZ - Madame Maryse LOUP - Monsieur Nicolas BAYS - Monsieur Alain HOUILLIEZ - Monsieur Frédéric ENDERS - Monsieur Alain DEBUISSON - Monsieur Laurent DUPORGE - Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK
<p>Comité Consultatif Intercommunal de Sapeurs-Pompiers Volontaires</p>	<p>6 titulaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le Président de la CALL - Monsieur Sébastien OGEZ - Monsieur Pierre DAMAGEUX - Monsieur Jean HERMAND - Madame Laurence DEPOORTER - Madame Catherine BECART
	<p>6 suppléants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Madame <i>Martine CZEKALOWSKI</i> - Madame <i>Christine STIEVENARD</i> - Madame <i>Christine ROSZAK</i> - Madame <i>Sylvie TAPPELLA</i> - Madame <i>Caroline LOUBAT</i> - Monsieur <i>Yvon LEJEUNE</i>

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **38 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 38

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 41

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D026

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Recrutement d'un chargé de développement numérique

Le Président informe l'Assemblée

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Impulsées par le Projet de Territoire, les missions de la CALL évoluent en profondeur pour permettre de renforcer et de développer l'estime du territoire et son attractivité.

La déclinaison opérationnelle de ce projet structurant induit ainsi une réorganisation indispensable des services pour répondre aux enjeux posés.

En effet, la mise en œuvre de la stratégie de développement numérique retenue par la communauté d'agglomération principalement sur les aspects usages et services, à l'issue de la feuille de route votée sur le sujet implique un accompagnement et la recherche de financements pour les projets relevant de l'innovation numérique, d'animer un réseau partenarial des acteurs des projets numériques et dans le cadre du schéma de mutualisation, de coordonner, et de mettre en cohérence des actions d'innovation numérique développées par les partenaires sur le territoire ;

Il est donc aujourd'hui proposé de recruter un(e) :

Chargé(e) de développement numérique » comme suit à savoir diffuser l'offre de recrutement sur le cadre d'emploi des ingénieurs, attachés ou techniciens territoriaux:

Ce chargé (e) de mission aura pour fonction, sous l'autorité du Directeur des Systèmes d'information et du numérique, au sein du service du système d'information et du numérique, de monter et suivre des dossiers de demande de financement des projets numériques découlant de la feuille de route, d'animer un réseau de partenaires publics et privés contribuant au développement numérique du territoire, de rechercher la mutualisation et la mise en synergie des projets relatifs aux services et usages

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire d'une expérience dans le domaine de compétences ou un agent contractuel qui devra justifier :

- D'une formation supérieure (Bac + 4) dans le domaine du management de projet,
 - D'une expérience en montage et réalisation d'actions d'animation de réseaux d'acteurs
 - Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire des cadres d'emploi des ingénieurs territoriaux, auquel s'ajoutera le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.
- Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'adopter la délibération relative au recrutement d'un(e) chargé(e) de développement numérique.

Le montant des dépenses sera prélevé au budget.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **38 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 38

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 41

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D027

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

recrutement d'un chargé de prévention et sécurité

Le Président informe l'Assemblée,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Dans le cadre du respect des dispositions légales et afin d'assurer la bonne conduite des démarches liées à l'Hygiène et la sécurité, il apparaît nécessaire de renforcer les équipes en place en recrutant un chargé de prévention et de sécurité qui, sous l'autorité de la Directrice des Ressources Humaines, assurera la mise en place et le suivi d'une politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Il est donc aujourd'hui proposé de recruter un(e) : Chargé(e) de prévention et sécurité qui aura pour missions entre autres de :

- Analyser les risques professionnels et les conditions de travail, établir à ce titre des dispositifs de prévention
- Intervenir sur les thématiques de maintien dans l'emploi, aménagement des locaux, achat d'équipement, organisation et qualité de vie au travail
- Participer au plan pluri annuel de prévention
- Assister coordonner le programme de prévention en informant, sensibilisant et formant à la santé et la sécurité au travail
- Conseiller l'Autorité territoriale et les services dans la définition des actions de prévention
- Etre force de proposition, rédiger des avis d'aide à la décision, des rapports, bilans et statistiques relatifs à la santé et la sécurité et suivi des registres obligatoires.
- Définir et proposer la méthode et l'outil d'évaluation des risques, veiller à la bonne tenue des documents réglementaires
- Contribuer à l'actualisation du Document Unique
- Analyser les situations de travail, procéder aux mesures physiques d'ambiance de travail relatives à l'Hygiène, la Sécurité et aux conditions de travail
- Suivre la politique de sécurité incendie et les plans spécifiques
- Etablir des recommandations relatives à l'aménagement des locaux et des postes de travail dans le cadre du maintien dans l'emploi ou l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en lien avec le Référent Handicap

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'adopter la délibération relative au recrutement d'un(e) chargé(e) de prévention et sécurité.

Le montant des dépenses sera prélevé au budget.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **38 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 38

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 41

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D028

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Constitution d'une provision pour risques et charges Contentieux relatif au maintien en surnombre d'un agent dans les effectifs de la CALL

Le Président informe l'Assemblée que par requête déposée devant le tribunal administratif de Lille, un agent administratif de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin dont la mise à disposition auprès d'un établissement public départemental n'a pas été renouvelée, demande l'annulation de l'arrêté pris par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pour le maintenir en surnombre, ainsi que sa réintégration dans les effectifs de la collectivité. Le requérant sollicite également la condamnation de la collectivité au paiement de la somme de 1 222,03 € par mois à compter du 1^{er} avril 2019, correspondant aux primes qu'il estime indûment perdues.

Sur le fond, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin justifie l'arrêté de maintien en surnombre par l'absence d'emploi vacant correspondant au grade de l'agent tel que précisé dans le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2019.

Considérant que dès l'ouverture d'un contentieux, une provision doit être constituée ;

Considérant que la collectivité doit constituer la provision à hauteur du montant estimé de la charge qui pourrait en résulter en fonction du risque financier encouru et que celui-ci est estimé à 18 300 € ;

Considérant que la constitution d'une provision doit faire l'objet d'une délibération de l'assemblée délibérante ;

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à constituer une provision de 18 300 € au titre du contentieux opposant cet agent territorial à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et ce, compte tenu de la charge qui pourrait en résulter.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 18 300 € sont prévus au budget 2019 sur l'imputation : budget 01/Fonctionnement/Ligne de crédit 10105.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **38 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 38

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 41

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D029

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Garantie d'emprunt - Société Régionale des Cités Jardins Acquisition en VEFA de 8 logements locatifs individuels rue de la Gare à MERICOURT

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Le prêt se décompose en 4 lignes de prêt :

- prêt PLAI d'un montant de 159 971€, sur 40 ans, Livret A-0,2% soit un taux d'intérêt de 0,55%
- prêt PLAI foncier d'un montant de 75 145€ sur 50 ans, Livret A-0,2% soit un taux d'intérêt de 0,55%
- prêt PLUS d'un montant de 567 172€ sur 40 ans, Livret A+0,6%, soit un taux d'intérêt de 1,35%
- prêt PLUS foncier d'un montant de 225 435€ sur 50 ans, Livret A+0,6%, soit un taux d'intérêt de 1,35%

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Elle s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de Prêt N°95 156 en annexe signé entre Société Régionale des Cités Jardins ci-après l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 08/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total d'un million vingt-sept-mille sept-cent-vingt-trois euros (1 027 723 €), souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 95 156 constitué de 4 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Article 4 : Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est rassemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **38 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 38

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 41

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D030

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Qualité comptable Budget Général - Apurement des comptes de classe 4 458X - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Il est rappelé à l'assemblée communautaire la délibération en date du 15 décembre 2015 actant la mise en œuvre du dispositif de qualité comptable et de la nécessité de régulariser les comptes de la collectivité.

A cet effet, l'analyse des opérations pour le compte de tiers non soldées fait apparaître un solde débiteur de 3 517 008.71 €

Les opérations pour le compte de tiers sont des investissements réalisés par la communauté d'agglomération en tant que mandataire d'autres collectivités. Les dépenses de ces opérations ont vocation à être équilibrées par des recettes, sauf à ce que la collectivité mandataire subventionne la collectivité mandante.

La situation des opérations non soldées à ce jour (dont 8 très anciennes) s'établit comme suit :

N° Opér.	Désignation	Débit	Crédit	Solde
4581-00	Aménagement paysager Abords des voies ferrées	440 182.53 €	0.00 €	440 182.53 €
4581-00	Aménagement friches habitat	92 656.50 €	0.00 €	92 656.50 €
4581-00	Construction salle de sport universitaire pour la Faculté Jean Perrin à Lens	58 142.03 €		58 142.03 €
	<i>Sous-total 4581-00 (opérations terminées en 2001)</i>	<i>590 981.06 €</i>	<i>0.00 €</i>	<i>590 981.06 €</i>
4581-01 4582-01	Construction d'un bâtiment pour l'Institut de Génie Industriel et Informatique à Lens (IG2I) – (Opération terminée en 1998)	2 144 529.35 €	1 931 327.43 €	213 201.92 €
4581-02 4582-02	Aménagement paysager Abords des voies ferrées (opération terminée en 2003)	748 447.38 €	250 244.61 €	498 202.77 €
4581-03	Jardins Pôle universitaire (opération terminée avant 2000)	918 199.49 €		918 199.49 €
4581-04	Divers Travaux Office du Tourisme – bâtiment en location Rue de la Paix – (se rapporte à des dépenses de fonctionnement)	18 024.45 €	0.00 €	18 024.45 €
4581-06	Friches Habitat (opération terminée en 2002)	250 044.85 €	0.00 €	250 044.85 €
4581-07	Construction d'une salle de sports pour la Faculté Jean Perrin à Lens – Maîtrise d'œuvre – Dernier mandat émis en 2006	12 770.94 €	0.00 €	12 770.94 €

4581-12	Aménagement des abords des voies ferrées – 3 ^{ème} phase. (opération terminée en 2009)	164 515.68 €	0.00 €	164 515.68 €
4581-15	Travaux de revalorisation Site de Lorette (Opération terminée en 2006)	303 164.72 €	0.00 €	303 164.72 €
4581-16	Aménagement site Catastrophe Courrières (Opération terminée en 2006)	1 379 453.18 €		547 902.83 €
4582-16			831 550.35 €	
TOTAL – Solde Débiteur				3 517 008.71 €

Par ailleurs, des subventions qui ont permis de financer en partie certaines de ces opérations étaient imputées sur la nature 105x et ce, avant l'instauration de la M14 en 1997.

Bien que les travaux engagés avant cette date, imputés sur la nature 237x, ont bien fait l'objet d'un transfert à la suite de ce changement de nomenclature sur la nature 4581x, les subventions quant à elles devaient être transférées sur le compte 4582x, ce qui n'a pas été fait.

On retrouve donc à ce jour, sur la nature 1021 (ex 105x) les subventions suivantes :

Année	Réf. Titre	Nature de la subvention	Montant en Francs	Montant en Euros
1994	1392	1 ^{er} acompte – Subvention Travaux d'aménagement des jardins de l'université	1 053 963.00	160 675.62 €
1994	1393	Totalité Subvention Travaux d'aménagement des jardins de l'université	400 000.00	60 979.61 €
1995	1309	Solde Subvention Travaux d'aménagement des jardins de l'université	1 053 963.00	160 675.62 €
1996	689	Subvention Feder pour les abords des voies ferrées	1 465 500.00	223 414.03 €
Total			3 973 426.00	605 744.88 €

Le solde net débiteur constaté à hauteur de 2 911 263.83 € représente le financement à la charge de la Communauté d'Agglomération qui s'analyse comme une subvention d'équipement accordée conformément aux délibérations actées lors de la prise en charge de ces opérations en qualité de mandataire.

Ces opérations étant terminées, il y a lieu, pour apurement du compte 458 de procéder à la régularisation suivante :

Dt 1021 = 605 744.88 € -	Ct 4582-03 = 382 330.85 €
	Ct 4582-00 = 223 414.03 €
Dt 1068 = 2 911 263.83 €	Ct 4582-00 = 216 768.50 €
	Ct 4582-00 = 92 656.50 €
	Ct 4582-00 = 58 142.03 €
	Ct 4582-01 = 213 201.92 €
	Ct 4582-02 = 498 202.77 €
	Ct 4582-03 = 535 868.64 €
	Ct 4582-04 = 18 024.45 €
	Ct 4582-06 = 250 044.85 €
	Ct 4582-07 = 12 770.94 €
	Ct 4582-12 = 164 515.68 €
	Ct 4582-15 = 303 164.72 €
	Ct 4582-16 = 547 902.83 €

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 15/12/2015 sur la mise en œuvre du dispositif de la qualité comptable et de la nécessité de régulariser les comptes de la collectivité ;

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 08/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise l'apurement des opérations pour le compte de tiers par opération d'ordre non budgétaire pour les sommes reprises ci-dessus, étant rappelé que les mouvements retracés dans ces opérations sont sans impact sur l'exécution de l'exercice en cours.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **38 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 38

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 41

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D031

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Qualité Comptable Budget Général - Reconstitution des amortissements Frais d'études (2031-28031)

Il est rappelé à l'assemblée communautaire la délibération en date du 15 décembre 2015 actant la mise en œuvre du dispositif de qualité comptable et de la nécessité de régulariser les comptes de la collectivité.

A cet effet, il ressort de l'analyse du compte 2031, une amélioration possible de la qualité comptable.

Tout d'abord, il est rappelé que les frais d'études effectuées par des tiers en vue de la réalisation d'investissements sont imputés directement au compte 2031 « frais d'études ». Ces frais sont ensuite virés à la subdivision intéressée du compte d'immobilisation en cours (compte 23) lors du lancement des travaux par opération d'ordre budgétaire.

Cependant dès qu'il est constaté que les frais d'études ne sont pas intégrés à des projets d'investissement, les frais correspondants sont amortis sur une période de cinq ans.

Conformément à la note du 12 juin 2014 concernant la mise en œuvre de l'avis du conseil de normalisation des comptes publics (CnoCP) n° 2012-05 du 18 octobre 2012 relatif aux corrections d'erreurs sur exercices antérieurs dans les collectivités locales relevant des instructions budgétaires et comptables M14, des régularisations peuvent être effectuées en utilisant le compte 1068 par opération d'ordre non budgétaire.

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 15/12/2015 sur la mise en œuvre du dispositif de la qualité comptable et de la nécessité de régulariser les comptes de la collectivité ;

Vu la note du 12/06/2014 du Trésor Public, suite à l'avis du conseil de normalisation des comptes publics n° 2012-05 du 18/10/2012 ;

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 08/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à faire régulariser les amortissements non constatés, par opération d'ordre non budgétaire, du compte 28031 par le débit du compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » pour la somme de 3 068 352.04 €, étant rappelé que cette opération comptable est sans impact sur l'exécution du budget 2019.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **38 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 38

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 41

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D032

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Qualité Comptable Budget Général - Apurement du compte 246 : Immobilisations mises en affectation à un établissement public de coopération intercommunale

Il est rappelé à l'assemblée communautaire la délibération en date du 15 décembre 2015 actant la mise en œuvre du dispositif de qualité comptable et de la nécessité de régulariser les comptes de la collectivité.

A cet effet, le compte 246 du budget général a nécessité une analyse à partir de 1979. Les mouvements de ce compte relèvent principalement de l'encaissement de subventions revenant au service assainissement. En effet, la même année d'encaissement, un reversement était opéré sur le budget Assainissement.

Les états annexés à la présente délibération permettent de mieux cerner ces mouvements.

Une écriture par opération d'ordre non budgétaire a été constatée en 1995, ce qui a permis de résorber en partie le compte 246.

Afin de poursuivre l'amélioration de la qualité comptable, il convient aujourd'hui d'apurer totalement ce compte au regard de l'ancienneté de ces écritures.

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 15/12/2015 sur la mise en œuvre du dispositif de la qualité comptable et de la nécessité de régulariser les comptes de la collectivité ;

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 08/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à faire régulariser le compte 246, par opération d'ordre non budgétaire par le débit du compte 1021 « dotation » pour la somme de 2 677 470.59 €, étant rappelé que cette opération comptable est sans impact sur l'exécution du budget 2019.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **38 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 38

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 41

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D033

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Qualité comptable

Budget Action Economique - Apurement du compte 1676 ; Dettes envers locataires-acquéreurs

Dans son rapport de 2014, la CRC a observé que le compte 1676, représentant la somme des acomptes versés en cas de location-vente, restait anormalement créditeur, à hauteur de 7 M€ depuis au plus tard le 31 décembre 2006, alors qu'il devrait être apuré par la constatation d'une cession ou d'un revenu d'immeuble.

La chambre avait recommandé l'apurement de ce dossier.

L'analyse de ce compte a nécessité nombreuses recherches au niveau des archives et a permis d'apporter des éléments de réponse. A ce titre, en 2015, un apurement a été opéré à hauteur de 3 641 718.98 €.

Il est nécessaire de rappeler qu'il s'agit en fait de crédits-baux qui émanent de l'ancien Syndicat SMAZIL dont la dissolution a eu lieu en 1999 suite à la transformation du District en Communauté d'Agglomération.

A ce jour, ce compte laisse donc apparaître un solde créditeur d'un montant de 3 586 273.15 € et qui nécessite un apurement eu égard à l'ancienneté des écritures constatées :

Désignation	Débit	Crédit
Annulation de la constatation des créances pour location ventes – Ecriture passée en 1990		4 262 923,96 €
Annulation des opérations ordre non budgétaires – Ecriture passée en 1992	4 068 094,91 €	
Annulation des opérations ordre non budgétaires – Ecriture passée en 1993	4 470 639,08 €	
Correction de la différence Balance de sortie 1996/Balance Entrée 1997		1 186 812,41 €
Annulation des produits irrécouvrables – Absence de détail. Ecriture passée en 1994		68 058,81 €
Eléments inconnus. Absence de bordereaux N° 35 à 43 Année 1997	838,13 €	
Crédit-Bail au nom de DELCOURT – Cession du Bâtiment le 01/06/2007	183 887.43 €	
Crédit-Bail au nom de FAUCHOIT – Extrait du registre des délibérations du 16/09/1995 – Cession au SAMZAL	105 241.05 €	
Crédit-Bail au nom de MAT PLUS – Cession du Bâtiment le 08/10/2002		46 649,35 €
Crédit-Bail au nom de SARNIC ROBBE – Cession du bâtiment le 09/11/1997	10 730.06 €	
Total	8 839 430,66 €	5 564 444,53 €

Il est important de préciser que la régularisation comptable sera opérée par opération **non** budgétaire et n'aura donc aucune incidence sur le budget.

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 15/12/2015 sur la mise en œuvre du dispositif de la qualité comptable et de la nécessité de régulariser les comptes de la collectivité ;

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 08/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à faire régulariser le compte 1676, par opération d'ordre non budgétaire par le crédit du compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » pour la somme de 3 274 986.13 €. (8 839 430,66 € - 5 564 444,53 €)

Prend acte que le solde créditeur restant d'un montant de 311 287.02 relève du dossier au nom de Vital Immobilier qui fera l'objet d'une régularisation ultérieure éventuellement par le 1068, en fonction des informations données par le Trésorier de la Collectivité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **38 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 38

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 41

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D034

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Qualité comptable Affectation des biens relevant du crématorium

Il est rappelé à l'assemblée communautaire la délibération en date du 15 décembre 2015 actant la mise en œuvre du dispositif de qualité comptable et de la nécessité de régulariser les comptes de la collectivité.

A cet effet, il apparait que les biens relevant du crématorium figure toujours à l'actif du Budget Général.

Il convient donc de les affecter sur le budget annexe M4 « Crématorium » conformément à l'instruction budgétaire.

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 15/12/2015 sur la mise en œuvre du dispositif de la qualité comptable et de la nécessité de régulariser les comptes de la collectivité ;

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 08/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise l'affectation des biens relevant du crématorium sur le budget annexe M4 et la reconstitution, par le 1068, des amortissements sur le budget général avant transfert sur le budget crématorium et ce conformément à l'annexe jointe à la présente délibération.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **38 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 38

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 41

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D035

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Budget Général - Approbation de la décision modificative n°2/2019

Le Président invite le Conseil Communautaire à adopter la décision modificative n°2/2019 du budget général.

Dans ce cadre et suite à l'intervention de Monsieur Thierry DAUBRESSE, Rapporteur du Budget, il est donné lecture des masses budgétaires de la décision modificative n°2 dudit budget comme suit :

Section de fonctionnement :	Dépenses :	+130 967 €
	Recettes :	+130 967 €
Section d'investissement :	Dépenses :	- 526 400 €
	Recettes :	- 526 400€

Un débat s'instaure au sein de l'Assemblée communautaire,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 08/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

50 « pour »

0 « contre »

5 « abstention »

Décide :

- d'adopter la décision modificative n°2/2019 du budget général,
- de voter la décision modificative n°2/2019 au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement pour les montants mentionnés ci-avant,
- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme 2015 à 2019 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,
- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire,
- d'autoriser le Président, dans la limite des Autorisations de Programme votées par le Conseil de procéder aux emprunts inscrits au budget et nécessaires au financement des investissements.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **38 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 38

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 41

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D036

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Budget Action Economique - Approbation de la décision modificative n°2/2019

Le Président invite le Conseil Communautaire à adopter la décision modificative n°2/2019 du budget annexe Action Economique.

Dans ce cadre et suite à l'intervention de Monsieur Thierry DAUBRESSE, Rapporteur du Budget, il est donné lecture des masses budgétaires de la décision modificative n°2 dudit budget comme suit :

Section de fonctionnement :	Dépenses :	0€
	Recettes :	0€

Section d'investissement :	Dépenses :	10 000€
	Recettes :	10 000€

Un débat s'instaure au sein de l'Assemblée communautaire,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 08/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

50 « pour »

0 « contre »

5 « abstention »

Décide :

- d'adopter la décision modificative n°2/2019 du budget annexe Action Economique
- de voter la décision modificative n°2/2019 au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement pour les montants mentionnés ci-avant,
- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **38 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 38

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 41

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D037

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Budget Assainissement - Approbation de la décision modificative n°1/2019

Le Président invite le Conseil Communautaire à adopter la décision modificative n°1/2019 du budget annexe Assainissement.

Dans ce cadre et suite à l'intervention de Monsieur Thierry DAUBRESSE, Rapporteur du Budget, il est donné lecture des masses budgétaires de la décision modificative n°1 dudit budget comme suit :

Section de fonctionnement :	Dépenses :	0 €
	Recettes :	0 €
Section d'investissement :	Dépenses :	0 €
	Recettes :	0 €

Un débat s'instaure au sein de l'Assemblée communautaire,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 08/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

50 « pour »

0 « contre »

5 « abstention »

Décide :

- d'adopter la décision modificative n°1/2019 du budget annexe assainissement,
- de voter la décision modificative n°1/2019 au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement pour les montants mentionnés ci-avant,
- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire,
- d'autoriser le Président, dans la limite des Autorisations de Programme votées par le Conseil de procéder aux emprunts inscrits au budget et nécessaires au financement des investissements.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **38 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 38

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 41

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D038

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Budget EAU POTABLE - Approbation de la décision modificative n°2/2019

Le Président invite le Conseil Communautaire à adopter la décision modificative n°2/2019 du budget eau.

Dans ce cadre et suite à l'intervention de Monsieur Thierry DAUBRESSE, Rapporteur du Budget, il est donné lecture des masses budgétaires de la décision modificative n°2 dudit budget comme suit :

Section de fonctionnement :	Dépenses :	0€
	Recettes :	0€
Section d'investissement :	Dépenses :	3 800€
	Recettes :	3 800€

Un débat s'instaure au sein de l'Assemblée communautaire,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 08/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

50 « pour »

0 « contre »

5 « abstention »

Décide :

- d'adopter la décision modificative n°2/2019 du budget eau,
- de voter la décision modificative n°2/2019 au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement pour les montants mentionnés ci-avant,
- d'adopter les modifications affectant l'Autorisation de Programmes 2019 telles qu'elles figurent dans le tableau joint en annexe
- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire,
- d'autoriser le Président, dans la limite des Autorisations de Programme votées par le Conseil de procéder aux emprunts inscrits au budget et nécessaires au financement des investissements.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **38 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 38

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 41

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D039

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Budget CREMATORIUM - Approbation de la décision modificative n°2/2019

Le Président invite le Conseil Communautaire à adopter la décision modificative n°2/2019 du budget annexe Crématorium.

Dans ce cadre et suite à l'intervention de Monsieur Thierry DAUBRESSE, Rapporteur du Budget, il est donné lecture des masses budgétaires de la décision modificative n°2 dudit budget comme suit :

Section de fonctionnement :	Dépenses :	0 €
	Recettes :	0 €
Section d'investissement :	Dépenses :	0 €
	Recettes :	0 €

Un débat s'instaure au sein de l'Assemblée communautaire,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 08/11/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

50 « pour »

0 « contre »

5 « abstention »

Décide :

- d'adopter la décision modificative n°2/2019 du budget annexe Crématorium
- de voter la décision modificative n°2/2019 au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement pour les montants mentionnés ci-avant,
- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire,
- d'autoriser le Président, dans la limite des Autorisations de Programmes votées par le Conseil de procéder aux emprunts inscrits au budget et nécessaires au financement des investissements.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **38 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 38

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 41

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D040

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Rapport d'Orientations Budgétaires 2020

Vu les articles L. 2312-1 et L. 5211-36 du Code général des collectivités territoriales,

La tenue d'un débat sur les orientations budgétaires est obligatoire dans les communautés comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, dans les 2 mois précédant le vote du Budget.

Vu la loi de programmation des finances publiques du 22/01/2018,

Vu les articles L 2312-1 et L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la note explicative de synthèse jointe en annexe,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du
08/11/2019
Le Conseil,

Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires 2020 tant pour le Budget Général que pour les Budgets Annexes.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019**

Lors du Conseil du mardi 19 novembre 2019 (convocations adressées les 14 octobre et 13 novembre 2019), le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle convocation en date du 20 novembre 2019 a été adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit novembre à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé à nouveau dans les locaux de la Communauté.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **39 délégués étaient présents et 17 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 39

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Christine ROSZAK, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Rose-May SCHIAVON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Nicolas GODART (SUPPLÉANT), Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Pierre DAMAGEUX, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Alain ROGER, Madame Valérie DELVALLEZ, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL

Procuration(s) : 17

Monsieur Philippe LA GRANGE à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Laurence WATTIEZ à Madame Catherine BECART, Monsieur Alain SZABO à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Philippe RAYTER à Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Yvon LEJEUNE à Monsieur Pierre SENECHAL, Madame Samia GACI à Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Edmond GOGUILLON à Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Bertrand NAGLIK à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Alain LHOEZ à Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Alain DUBREUCQ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECCQ à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Sébastien OGEZ à Monsieur Didier HIEL, Madame Maryse LOUP à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 40

Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Monsieur Yves TERLAT, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Monsieur Daniel TOP, Madame Sylvie DUPUIS, Madame Maryvonne POULAIN, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

C281119_D041

MOTION

Motion de soutien à tous ceux qui souffrent de la politique du gouvernement d'Édouard Philippe et manifestent

leurs ras le bol en particulier le 5 décembre prochain, présentée par les élus du Groupe Socialiste, Verts et Apparentés, les élus du Groupe Républicain, les élus du Groupe Communiste et Républicain de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN

BAISSE DRASTIQUE DES DESSERTES TER : STOP AU MEPRIS!

Le démantèlement du service public ferroviaire est désormais devenu une triste réalité. Après la lutte des cheminots contre les dangers que portait en germe la réforme de la SNCF en termes de réorganisation des services ferroviaires, après la suppression de quelque 2100 postes en 2019, après la suppression partielle des dessertes TGV direct de Lens vers Paris, nous assistons aujourd'hui à la suppression de guichets, de gares et d'arrêts TER dans nos communes. Avion, Bully-les-Mines, Billy-Montigny, Sallaumines, Meurchin, Méricourt...vont être les victimes collatérales d'une décision nullement justifiée. **Ce n'est plus acceptable.**

L'annonce de la nouvelle grille TER qui s'appliquera au 15 décembre prochain, c'est tout simplement la traduction pure et simple de cette politique de la réduction de l'offre où la rentabilité financière à tout prix prévaut au détriment de la satisfaction des besoins du plus grand nombre, de l'intérêt général. **Ce n'est plus acceptable.**

Lors de notre séance plénière du 26 septembre dernier, le Président de la Région Hauts-de-France clamait haut et fort son intention d'être attentif à notre territoire et notamment à l'effort devant être consenti par l'État pour accompagner son développement et y assurer une offre de services publics de qualité dont les dessertes ferroviaires. Au 15 décembre, notre population vivra exactement le contraire. **Ce n'est plus acceptable.**

Pire, au 15 décembre, la seule « alternative » proposée aux usagers de ces lignes fermées, ce sera le car, la voiture individuelle avec pour conséquence : la pollution, les accidents, la dégradation accélérée du réseau routier, un budget transport en forte hausse pour les ménages.

Au 15 décembre, nos salariés, nos étudiants, notre population en général vont essayer un véritable camouflet.

Les transports sont une des principales préoccupations de nos concitoyens. Notre société n'accepte plus, aujourd'hui, la multiplication des encombrements et leur cortège de pollution, de stress et de temps perdu. Il s'agit surtout d'un facteur de mixité sociale, de développement durable et d'attractivité économique. Le TER y contribue largement.

Les responsables politiques que nous sommes agissent au quotidien sur la question des mobilités pour trouver des solutions alternatives aux déplacements routiers, grâce à des politiques réalistes, efficaces, économes en énergie et en consommation d'espace, celles que nos concitoyens sont en droit d'attendre. Au 15 décembre, notre action sera balayée purement et simplement.

Nos concitoyens optent de plus en plus pour le choix responsable des transports en commun à l'heure où l'encombrement des axes majeurs d'accès, où le réseau autoroutier et routier est dans un état d'asphyxie dépassée. Au 15 décembre, ce choix sera remis en cause.

Alors que la question du coût des transports a déclenché une intense colère dans toute la France, où les Français marchent par dizaines de milliers dans la rue pour le climat, ces données devraient faire réfléchir le Président de Région et la SNCF.

C'est pourquoi, les élus du Groupe Socialiste, Verts et Apparentés, les élus du Groupe Républicain, les élus du Groupe Communiste et Républicain de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN :

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **Refusent** ces orientations politiques qui excluent une partie de la population de l'accès au train,
- **Demandent** l'annulation des suppressions d'arrêts programmées,
- **Demandent** au Président de la Région, et la SNCF d'associer les collectivités et la population aux concertations et décisions sur l'avenir des dessertes en Hauts-de-France assurées par le TER,
- **Demandent** à la SNCF et l'État, tout en associant la Région, de garantir, dans leur projet, une offre de service public ferroviaire acceptable pour les usagers en qualité de temps de transport, en nombre de dessertes mais aussi en accessibilité tarifaire ce qui aurait pour effet de modifier en profondeur les comportements de nos populations vis-à-vis des transports en commun.

A l'heure où bon nombre de nos concitoyens se sentent délaissés, éloignés, relégués ; à l'heure où il nous faut leur redonner confiance en l'avenir et ne pas laisser « les monstres surgir » comme nous le rappelle Antonio GRAMSCI, nous ne pouvons imaginer que la région Hauts-de-France et la SNCF tournent ainsi le dos à un territoire en pleine résilience et à sa population.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.